

Image not found or type unknown



matériaux non conforme et non reconnu

Par **maryline2601**, le **25/05/2013** à **09:00**

Bonjour,

il y a un an nous avons réceptionné des dalles d' extérieur qui avaient des auréoles et des tâches. Le représentant nous a garanti que ça allait s' estompe et que nous pouvons les poser. Nous avons fait appel à un professionnel pour la pose qui nous a été évidemment facturée. Seulement voilà rien n' a changé nous avons contacté le vendeur qui cette fois s' est déplacé il n' en croyait pas ses yeux...Il nous propose de remplacer la totalité des dalles mais ne prend pas à sa charge la pose. C' est bien gentil mais nous ne pouvons pas payer une 2ème fois un artisan pour retirer les dalles défectueuses et pour la pose des nouvelles.

Pourriez vous nous indiquer nos droits merci